

PETIT MANUEL

POUR ACHETER ET CONSOMMER SANS DETTES

CESLA AMARELLE
NICOLAS PETER
MIX & REMIX





... CE LIVRE A
UN GROS
AVANTAGE...

... IL EST
GRATUIT!

Sommaire

Le problème de l'endettement 4

La société de consommation 6

Maîtriser ses dépenses 7

C'est toujours bon à savoir... 10

- ▶ Le logement: état des lieux 11
- ▶ Le téléphone: démêler tous les fils... 12
- ▶ Les assurances: le bon parapluie... 13
- ▶ Les impôts: incontournables 15
- ▶ Les loisirs: la cerise sur le gâteau 16
- ▶ Un achat est un contrat 17
- ▶ Acheter en pantoufles... 20
- ▶ Crédits: petits, mais parfois méchants 23
- ▶ Leasing: le coût des apparences 26

Ma vie change... 28

- ▶ Majeur-e... Mais pas encore vacciné-e! 29
- ▶ La famille s'agrandit... l'argent se fait plus petit! 30
- ▶ Je divorce... une division qui multiplie les frais! 31
- ▶ Chômage et maladie: les coups durs... 32

Poursuite et saisie... faillite 33

Quand ça dérape trop... 35

Conclusion 38

Comportements et situations à risque 39

Petit glossaire 40

Le problème de l'endettement

Aujourd'hui, le marketing se fait de plus en plus pressant. Il s'invite jusque dans notre salon pour nous chanter les bienfaits de la consommation. En nous incitant à recourir aux « facilités » de paiement, aux petits crédits ou au leasing, les sociétés bancaires et commerciales modifient notre perception de l'argent. Elles nous encouragent à nous endetter comme s'il s'agissait là d'une simple formalité, d'une chose normale, presque indispensable à notre vie.

Dans certains cas, c'est sans conséquence. Pourtant, alors que beaucoup ont vu leur revenu disponible diminuer depuis plus d'une dizaine d'années, l'endettement conduit de plus en plus souvent à des situations très difficiles. Et lorsque le chômage ou la maladie viennent s'en mêler... tout peut basculer.



Parce que l'endettement n'est pas toujours une simple fatalité et qu'il faut prendre les bonnes décisions quand la situation est critique, le canton de Vaud, en collaboration avec ses partenaires, a mis en place un programme cantonal de prévention du surendettement et ouvert la permanence téléphonique Info Budget 0840 4321 00, qui vise à informer les particuliers domiciliés dans le canton sur la gestion du budget courant et des dettes. Il a également déployé dans les différentes régions du canton un dispositif permettant aux personnes en difficulté de recevoir une aide pour gérer ou assainir leur budget. Cette brochure est là pour vous aider à éviter un endettement mettant en danger votre équilibre financier et, le cas échéant, à faire face à une telle situation.

Très simplement, les quelques pages qui suivent proposent une lecture du quotidien permettant de mieux évaluer nos besoins réels. Comme il est essentiel de connaître ses droits et ses devoirs lorsque l'on effectue un achat ou que l'on recourt au crédit, cette brochure donne également les informations juridiques indispensables à toute consommatrice ou tout consommateur. Elle aborde aussi les principaux événements qui peuvent mettre en péril l'équilibre financier personnel ou familial. Enfin, le texte évoque les conséquences d'un endettement mal maîtrisé et ce qui peut être fait pour essayer de s'en sortir au mieux.

Chacun-e d'entre nous peut se trouver lourdement endetté-e un jour ou l'autre de sa vie. Personne n'est à l'abri d'une dégradation de sa situation financière. L'impact d'une telle situation peut être très grave, particulièrement lorsqu'elle touche une part de la population déjà fragilisée économiquement. Ces ruptures d'équilibre ont également des répercussions importantes et durables qui peuvent atteindre aussi bien notre sphère familiale ou sociale que notre santé.

Face à l'importance du problème, le Canton de Vaud a mis en place un programme cantonal de prévention du surendettement. Conduit par le Département de la santé et de l'action sociale, ce programme s'appuie sur les compétences de partenaires publics (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, unité d'assainissement financier du Service social de la Ville de Lausanne) et privés (Caritas Vaud, Centre social protestant, Fédération romande des consommateurs, CORREF, Espaces prévention). Il comprend une large palette d'actions visant à répondre à des besoins qui peuvent être extrêmement divers, destinées aussi bien à l'ensemble de la population qu'à certains publics particuliers : jeunes adultes et familles qui attendent un enfant (www.vd.ch/dettes).

La société de consommation

Il y a partout des fleurs et des piranhas

Pour vivre le mieux possible dans une société organisée, il est important d'en connaître les règles et les dangers. Parce qu'en Suisse ou en Europe, comme au cœur de la forêt amazonienne, il y a partout des fleurs et des piranhas...

La société de consommation dans laquelle nous vivons résulte d'une longue évolution. Elle est le reflet d'un être humain qui, pour faire face à des nécessités vitales, a su développer des moyens de production qui dépassent aujourd'hui ses besoins réels. Elle est à l'image d'un système qui a fait de l'un de ses outils, l'argent, une valeur de référence parfois plus importante que la vie elle-même. Elle est l'expression d'un être humain qui fait du plaisir et du paraître ses principales quêtes. Dans cette société, acheter, consommer et posséder passent pour des facteurs d'épanouissement. C'est sans doute vrai, mais jusqu'à un certain point seulement.



Maîtriser ses dépenses

De la tune, du pognon, de la maille, du blé... L'argent est à l'image de la société et de ce que j'en fais. Maîtriser son argent, c'est donner une place et une certaine importance à chaque chose. Ce choix n'est pas toujours individuel, il peut être collectif (les impôts financent entre autres les services que nous avons souhaités pour l'ensemble de la communauté).

Il n'est pas toujours facile d'établir des priorités, de gérer son argent pour qu'il demeure un outil utile et ne devienne pas un tyran. Bien sûr, certaines dépenses sont indispensables (se nourrir, se vêtir ou se loger par exemple), quelques-unes sont nécessaires (les transports, par exemple) et d'autres enfin sont accessoires ou superflues. Le vrai danger, c'est quand le superflu s'invite dans l'indispensable ou prend des allures de nécessaire. La société de consommation entretient parfois cette confusion.

Dans une première étape, il s'agit d'établir un budget réaliste, de prévoir les dépenses indispensables et nécessaires. Il faut ensuite s'efforcer de consommer raisonnablement, en connaissant mieux ses droits et ce à quoi on s'engage à chaque fois qu'on signe un contrat de vente ou un contrat à la consommation.



FAIRE UN BUDGET

- Permanence téléphonique
Info Budget, 0840 4321 00
- www.frc.ch
- www.ciao.ch
- Pour les 16-25 ans:
Jet Service (CSP) 021 560 60 30 (Lausanne),
021 921 54 10 (Vevey)

L'indispensable

- ▶ **La nourriture.** Manger équilibré pour rester en bonne santé. Manger varié pour se faire plaisir.
- ▶ **L'habillement.** Etre à l'aise et confortable dans ses vêtements, se prémunir du froid et des intempéries.
- ▶ **Le logement.** Pouvoir se reposer et se ressourcer dans un lieu qui nous est propre.
- ▶ **Les soins.** Prendre soin de soi et de son hygiène, se soigner correctement en cas de maladie ou d'accident.
- ▶ **Les assurances.** Etre couvert en cas de coup dur, pouvoir assumer ses responsabilités.
- ▶ **Les impôts.** Financer des services utiles à toutes et à tous.
- ▶ **L'amitié et les contacts.** Partager avec ceux que l'on aime, faire des rencontres, éviter une solitude trop pesante.



Le nécessaire

- ▶ **Les transports.** Se déplacer pour le travail ou la vie sociale.
- ▶ **Le sport.** Garder la forme en pratiquant des activités sportives. Respecter et vivre son corps.
- ▶ **La culture.** S'aérer la tête, se cultiver et se distraire, chercher l'émotion et le plaisir.
- ▶ **Les vacances.** Déconnecter, se reposer, s'ouvrir à de nouveaux horizons.
- ▶ **Les coups de cœur.** Offrir une attention à quelqu'un qu'on aime, se faire un petit plaisir.

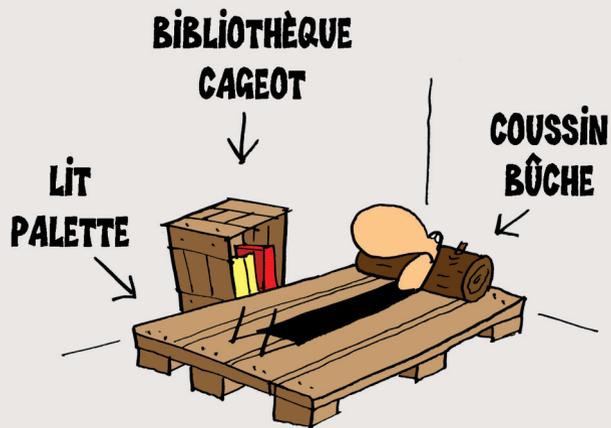


L'accessoire et le superflu

La société de consommation tend à nous faire croire que tout est indispensable ou nécessaire, que rien n'est superflu ou accessoire. Certaines personnes vous diront aussi que tout est superflu et qu'on peut tout aussi bien se coucher sur une planche à clou pour dormir.

Entre le sourire de la vendeuse ou du vendeur et les conseils du fakir, il y a un juste milieu. Comme souvent, c'est une question d'appréciation.

Mais je dois quand même apprendre à me méfier un peu de moi-même. Il est toujours plus facile de céder à une envie que d'y résister ; et, dans ce cas, je me dis toujours que mon achat était justifié et nécessaire.



Garder la tête sur les épaules...

Le shopping, les vacances, le fitness et les sorties constituent des risques sérieux d'endettement. Il est toujours difficile de renoncer à des loisirs pour payer des factures en retard. Il est donc d'autant plus important de définir un budget réaliste et d'apprendre à s'y tenir. C'est moins drôle, mais ça permet d'éviter les drames.

Certaines personnes qui ne parviennent pas à se maîtriser en matière d'achat et qui sont sujettes à des envies de consommation irrésistibles souffrent de troubles compulsifs. C'est une forme de maladie qui, comme toute dépendance, peut les mettre dans des situations impossibles et déséquilibrer totalement toute une famille. Il existe des structures et des thérapies permettant à ces personnes de mieux faire face à ce problème. Comme pour l'alcool ou le tabac, je peux être confronté-e une fois ou l'autre à cette maladie.

Je peux me renseigner sur : www.infoset.ch ou www.grea.ch

IL Y A DE LA CULTURE DANS LES IDÉES

« Allons-y! » un petit guide gratuit des sorties à moins de 20 fr. à Lausanne.

Il peut être obtenu gratuitement auprès de la Ville de Lausanne ou sur internet www.lausanne.ch.

La CarteCulture de Caritas est destinée aux personnes socialement défavorisées et permet d'obtenir des réductions. www.carteculture.ch

SE DÉPLACER

www.cff.ch

www.ate.ch

www.mobility.ch

Pour trouver des partenaires de covoiturage : www.e-covoiturage.ch

C'est toujours bon à savoir...

Bien consommer, ça s'apprend aussi

Eh oui, consommer, ça s'apprend. Bien sûr, nous savons tous et toutes dépenser de l'argent n'importe comment. Quand il y en a beaucoup, ce n'est pas dur. Mais consommer raisonnablement quand le budget se fait serré, c'est aussi des habitudes à prendre. Vivre dignement et exercer son pouvoir d'achat en connaissance de cause, connaître et faire respecter ses droits sont autant de conditions pour que nos achats restent un plaisir et ne nous conduisent pas à la ruine. Cela signifie en fait que je m'en tiens à des règles simples :

- **je me renseigne et je compare ;**
- **je respecte le budget que je me suis fixé ;**
- **je mesure toujours la totalité des engagements financiers que je prends (loyer, abonnement, crédit, etc.).**

J'aurais tort de sous-estimer les techniques de vente dont font usage les sociétés et leurs vendeurs ou vendeuses. Les pratiques commerciales se font plus agressives... et je me fais parfois piéger.

De même, les cartes de magasin ou de crédit, les crédits bancaires, la vente par correspondance, les soldes ou les offres promotionnelles me poussent bien souvent à dépasser le budget que je m'étais fixé.



Avoir l'œil...

Je dois impérativement effectuer une visite attentive de l'appartement en plein jour avant de signer l'état des lieux. J'adresserai un inventaire et une liste écrite des défauts constatés au propriétaire. Il ne faut jamais oublier que les défauts que je ne prends pas la peine de signaler lors de l'état des lieux pourraient être à ma charge lorsque, à mon tour, je remettrai l'appartement.

Trois précautions valent mieux qu'une...

Si le loyer et/ou les charges ne sont pas payés à temps, mon bailleur (celui qui me loue l'appartement) est en droit de résilier le bail, même si je paie ensuite mon retard. L'ordre de paiement permanent est donc conseillé. De même, il est plus prudent que je bénéficie d'une assurance ménage, de l'assurance-incendie (ECA obligatoire) ainsi que d'une assurance responsabilité civile (et que les montants déclarés correspondent à la réalité).

Les bonnes questions

Trouver un appartement quand on n'a pas beaucoup de sous, c'est la galère. Pour autant, je ne dois pas me précipiter sur le premier logement venu. **Inutile de visiter des appartements dont le loyer dépasse 25% de mes revenus ;** je ne serai pas en mesure d'en assumer le loyer. Pour bien évaluer la situation, je dois aussi savoir si toutes les charges et les frais accessoires sont compris dans le montant mensuel.

Le choix d'un logement dépend dans une très large mesure de mon revenu et de ma situation de famille. Dans certaines situations, il m'est possible d'obtenir un appartement subventionné. Je peux me renseigner auprès de ma commune.

Généralement, mon bail n'est résiliable que d'une année à l'autre en respectant 3 à 6 mois de préavis. Il est toujours préférable de conclure un contrat de bail ou de sous-location par écrit, spécifiant le loyer, ce qu'il comprend, les charges éventuelles, le délai de résiliation, ainsi que les clauses particulières (sous-location, détention d'animaux domestiques, rénovations, etc.). Certains cantons, notamment Vaud, prévoient que le loyer initial doit être indiqué sur une formule officielle. Pour la sous-location, le consentement du bailleur est indispensable. Dans la quasi-totalité des cas, il me sera demandé un extrait du Registre des poursuites, une attestation de salaire et le dépôt d'une garantie.

Résilier son bail

Il n'est pas nécessaire de donner des motifs à son congé. Une lettre brève mais polie suffit. Il est conseillé de l'envoyer par recommandé. Pour un couple marié, les deux conjoints doivent signer la lettre, même si le bail est au nom d'un seul locataire. Si je suis hors du délai, je dois continuer à payer le loyer ou proposer un autre locataire solvable, objectivement acceptable et prêt à reprendre le loyer aux mêmes conditions.

Demander une baisse de loyer

Lorsque le taux hypothécaire de référence baisse (c'est celui qui est inscrit sur le bail), il est possible de demander une baisse de loyer à sa gérance pour la prochaine échéance de son bail.

QUELQUES ADRESSES UTILES

- Comparer les loyers et connaître mes droits : www.asloca.ch
- Trouver une colocation : www.easywg.ch
- Pour les étudiants : www.unil-epfl-logement.ch
- Pour comparer les assurances ménage : www.comparis.ch
- Pour le cautionnement de la garantie : www.swisscaution.ch (qui ne donne plus de caution aux personnes qui ont des poursuites)
- www.caution.ch